



Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster
9 Rue Sébastopol – 68140 MUNSTER

FICHE D'INSCRIPTION DANSE

Année scolaire 2016/2017

***A nous retourner dûment complétée et signée au plus tard lors de la
journée d'inscription du 10 septembre 2016.***

NOM de l'élève : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Date de naissance : / /

▪ **Adhésion familiale (15 €) :**

NOM du responsable légal: Prénom :

(membre actif qui paye la cotisation et a le droit de vote à l'Assemblée Générale).

N° téléphone domicile :

Portable(s) :

Professionnel :

Autre (préciser) :

E-mail :

▪ **Adhésion couple (25 € et droit de vote pour les deux membres du couple) :**

NOM du deuxième cotisant : Prénom :

▪ **INSCRIPTION POUR : cocher la(les) case(s) de votre choix**

- Danse classique éveil 1, éveil 2 (45 mn / semaine)
- Danse classique éveil 3, initiation 1 (1 h / semaine)
- Danse classique initiation 2 (1h15 / semaine)
- Danse classique cycle 2 et adultes (1h30 / semaine)

- Danse contemporaine ou barre au sol pour ados et adultes (1h30 / semaine)
(si suffisamment de demandes)

- Danse style moderne jazz (9 – 12 ans) (1h30 / semaine)
- Danse style moderne jazz adultes (1h30 / semaine)



**Toute inscription devra obligatoirement être accompagnée d'un certificat
médical (élèves mineurs et adultes).**

▪ **MODALITES DE PAIEMENT :**

Le paiement de l'écolage se fera lors de la journée d'inscription le 10 septembre 2016, par chèques datés du jour et collectés pour l'année complète. Le paiement pourra se faire par chèque bancaire ou chèques ANCV. Les chèques seront encaissés selon l'échéance qui vous convient : *(cocher la case de votre choix)*

Chèque annuel

Chèques trimestriels

☞ L'école accepte le paiement en chèques-vacances (appoint obligatoire : aucun remboursement ne sera fait).

☞ Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité. Pour les cours qui nécessitent un engagement annuel, toute année commencée est due en totalité (paiement en une fois).

☞ Le tarif « famille » est appliqué automatiquement à partir du deuxième enfant dans l'ordre de la fratrie.

Droit à l'image :

Pour les outils pédagogiques et de communication utilisés par l'Ecole de Musique : affichages, publications, vidéo, site internet. Et en tant que représentant légal,

J'autorise la diffusion de l'image de cet élève Je n'autorise pas la diffusion de l'image de cet élève

Diffusion d'annuaire :

J'autorise la diffusion des coordonnées postales de l'élève aux associations partenaires de l'EMDV.

Participation à la vie de l'association :

Je suis prêt à aider à l'organisation matérielle d'au moins une manifestation publique dans l'année.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de l'association et l'organisation des cours. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Seules les personnes statutairement responsables de la gestion de l'association, la secrétaire et la directrice ont accès à ces données. Les professeurs disposent de la liste de leurs élèves et des coordonnées permettant de vous joindre en cas d'absence par exemple. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Eliane WARTH, directrice de l'EMDV.

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les tarifs et conditions 2016-2017.

Date d'inscription : _____

L'inscription est définitive après règlement des écolages et de l'adhésion annuelle conformément aux modalités de paiement précisées ci-dessus et dépôt du certificat médical.



L'engagement étant annuel, aucun remboursement ne sera fait sans avis favorable du Conseil d'Administration, suite à un écrit dûment motivé lui étant adressé.

Signature du responsable légal :